

## ARCHIVES ICONOGRAPHIQUES DU TOURNAISIS ASBL

Disposant d'un patrimoine iconographique tournaisien inégalable (55.000 photos à ce jour), chaque lundi, le Président Bernard Desclée et ses collaborateurs accueillent et assistent les étudiants, les architectes, les biographes, les membres de sociétés culturelles ou philanthropiques, les guides de Tournai et d'ailleurs lors de leurs recherches afin d'illustrer leurs thèses, leurs travaux de fin d'études, leurs publications ou leurs expositions.

### Histoire de l'A.I.T.

Née du besoin de sensibiliser le Tournaisien à l'histoire de son passé industriel, la section d'Archéologie Industrielle de Tournai (A.I.T.), section de la société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai voit le jour en 1977. Ses membres s'attèlent depuis des années à sauvegarder, rassembler, classer, identifier et répertorier, des documents anciens d'entreprises locales (carrières, fours à chaux, agro-industries, industries textiles, sucreries, briqueteries, société de transports en commun, ...) et aussi des revues de presse.

Riches de sa documentation, de nombreuses publications sont éditées et des expositions sont organisées. En 1987, cette section se mue en ASBL et s'ouvre à de nombreux sujets de la région de Tournai : processions, cabaret wallon, carnaval, cortèges, Escaut, militaires, guerres, garde civique, personnalités régionales, cercle artistique, enceintes, rues, écoles, cliniques, pompiers, clubs tournaisiens, artisans, photographes, musiciens, intérieurs de maisons, objets d'art, moulins, monuments et bâtiments tournaisiens, musées, ...

Outre la publication de livres d'histoire régionale, l'A.I.T. se concentre dorénavant sur la collecte et la reproduction de documents iconographiques. Afin de spécifier sa nouvelle orientation, l'Asbl prend le nom de « Archives Iconographiques du Tournaisis » en 2013 ce qui lui permet de garder ses initiales AIT.

Les locaux de l'ancienne maison communale de Vaulx vous donnent accès aux trésors de notre mémoire collective tous les lundis, sauf jours fériés, entre 14h et 17h.